

Concours : passerelle sur le Rhône à Sion

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **63 (1990)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PASSERELLE SUR LE RHÔNE À SION

Architecture

Concours de projets pour l'aménagement d'un cheminement piétons et deux-roues légers reliant le quartier de Champsec-Vissigen au centre ville et la création d'une passerelle piétons et deux-roues légers sur le Rhône.



L'idée d'aménager un cheminement piétons et deux-roues légers reliant le quartier de Champsec-Vissigen au centre ville, en franchissant le Rhône par un ouvrage fin, une passerelle, représente un acte d'urbanisme marquant et pour ainsi dire unique dans l'histoire du haut Rhône. C'est aussi une occasion de revitaliser les promenades des berges, notamment en rendant accessible la rive droite.

La Municipalité de Sion veut en effet affirmer par là sa volonté, tout en reconnaissant pourtant bien l'identité de chaque lieu de la ville, de mieux encore les souder entre eux et de renforcer ainsi leur appartenance à la communauté sédunoise.

Champsec-Vissigen est un de ces quartiers jeunes de la ville, porteurs des espoirs de demain. Il mérite toute notre attention et c'est la raison, après l'étude de structuration de 1986, de ce présent concours au thème original, dont le résultat ouvrira l'ère nouvelle de la convivialité retrouvée du parcours piéton.

Du futur parc urbain au centre de Champsec-Vissigen les Sédunois pourront en effet se rendre à pied, en un peu plus d'un quart d'heure, au centre ville et inversement, dans le confort et la sécurité, en redécouvrant une dimension

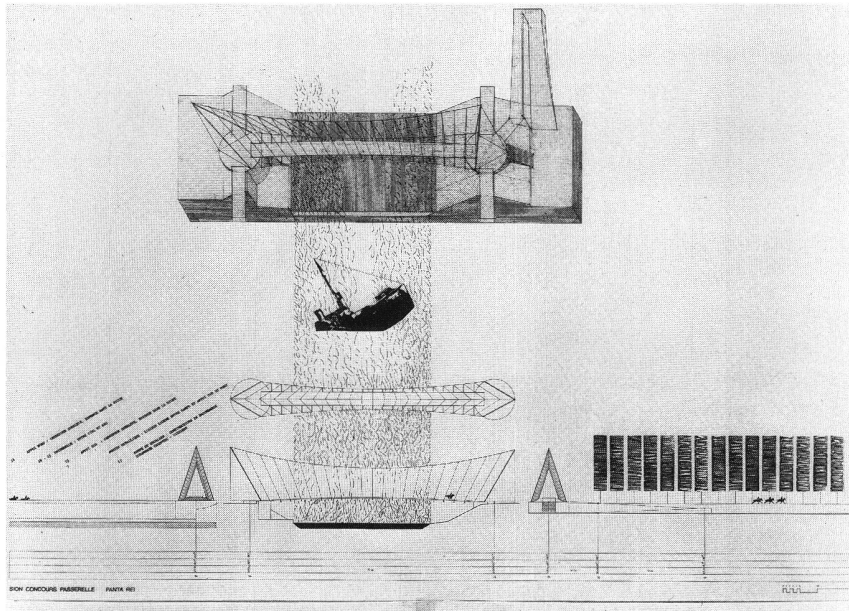
que la voiture a fait perdre. Sur la rive gauche, le premier acte de cette démarche a sans doute consisté à requalifier et à rebaptiser l'ancienne « route du Viaduc » en « rue du Parc », parce qu'elle constitue le branchement de ce cheminement au futur parc urbain sur la tranchée couverte de la N9.

Pour ce faire, la municipalité de Sion, en accord avec le Département des travaux publics de l'Etat du Valais et d'entente avec les CFF, a organisé un concours de projets ouverts aux associations mixtes architectes-ingénieurs. Elle a reçu 24 projets sur 29 inscriptions. Le programme portait sur 6 points :

- passerelle sur le Rhône
toute liberté est laissée aux concurrents quant aux matériaux, à la conception structurelle etc. pour autant que soient respectées les contraintes citées ci-après (sous point 3 du règlement)

- raccords aux rives
les raccords aux rives doivent se faire dans une prise en compte, d'une part, des cheminements de digue et, d'autre part, des prolongements du parcours lui-même vers Champsec-Vissigen et vers le centre ville

- cheminement de digue
les chemins de digue représentent des promenades intéressantes qu'il convient de mainte-



nir, d'autant plus qu'ils sont nécessaires à l'entretien des berges

– passage inférieur sous les voies CFF
le passage sous les voies CFF doit être rendu aussi attractif et sécurisant que possible

– cheminement vers l'avenue de Tourbillon
le cheminement vers l'avenue de Tourbillon doit prendre en compte le bâti, ainsi que le parcellaire existants, afin de permettre l'aménagement d'un parcours réaliste (faisable) et agréable

– franchissement de l'avenue de Tourbillon et raccordement à la rue des Aubépinés
le franchissement de la route cantonale doit s'effectuer en garantissant et la fluidité du trafic et la sécurité des piétons; une proposition à niveau ne devrait pas empêcher une liaison ultérieure en dénivelé

– caractéristiques techniques des parcours
largeur minimale des cheminements et de la passerelle = 4.00 m
pente maximale des rampes et autres éléments du parcours = 6%
hauteur minimale de passage = 2.50 m et éclairage de qualité.

Le jury recommande à l'unanimité au maître d'ouvrage de copier la poursuite des études en vue de l'exécution aux auteurs du projet N° 7 PANTA REI, classé au 1^{er} rang, soit :

Pierre Schweizer, architecte EPFZ-SIA, Sierre, coll. B. Cina, R. Berclaz, H. Lumens, M. Schnyder et Walder & Marchand, ingénieurs, Brigue, coll. G. Marchand, R. Schnyder, B. Leibundgut.

Jury

Président : M. Charles-André Meyer, architecte FAS/SIA, dipl. EPFZ, architecte de la Ville, Sion.

Membres : MM. Roland Beylouné, ingénieur SIA, dipl. EPFL, Epalinges.

Philippe-Henri Bovy, ingénieur SIA, dipl. EPFL, professeur à l'EPFL, Lausanne.

Pierre Cagna, architecte SIA, dipl. EPFL, Sion.

Georges Descombes, architecte SIA, dipl. AAGS, professeur à l'EAUG, Genève.

Gabriel Magnin, ingénieur SIA, dipl. EPFL, ingénieur cantonal, Sion.

Hans Meier, architecte SIA, dipl. EPFZ, Sion.

Alphonse Sidler, ingénieur SIA, dipl. EPFL, ingénieur de la Ville, Sion.

Suppléants : MM. Joseph Jacquemoud, ingénieur SIA, dipl. EPFL, ingénieur des ponts, Etats du valais, Sion.

Beat Plattner, architecte SIA, dipl. EAUG, urbaniste FUS, Sion.

